



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ | ⵎⴰⵔⵓⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER EN INSTRUMENTS FINANCIERS

AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

SYNTHÈSE

A fin 2020, la part de la capitalisation boursière détenue par les étrangers s'est élevée à 31,85%, pour un montant de 186 milliards de dirhams, demeurant ainsi quasiment au même niveau que l'année 2019 (31,94%). En valeur, les capitaux étrangers ont diminué de 6,9% passant de 200 milliards en 2019 à 186,34 milliards de dirhams en 2020. Cette diminution est due à la dépréciation des prix des actions cotées composant les portefeuilles des investisseurs étrangers, l'indice MASI ayant baissé de 7,27 %.

L'investissement étranger en actions cotées est essentiellement constitué de participations stratégiques qui ont représenté 92,4 % du montant global en 2020. Par ailleurs, la part flottante des capitaux étrangers investis à la Bourse de Casablanca s'est établie à 2,4 % de la capitalisation boursière totale et à 9,4 % de la capitalisation flottante.

Par type d'investisseur, la part des investissements des personnes morales étrangères non résidentes s'est maintenue au-dessus de la barre de 99 %. Elle a représenté, au terme de l'année 2020, 99,07% du total de l'investissement étranger en actions cotées, soit un montant de 184,6 milliards de dirhams.

Par origine, les investisseurs d'Europe et du Moyen-Orient ont représenté 96% de l'investissement global des étrangers ce qui équivaut à plus de 30% de la capitalisation boursière. La valeur de leurs placements s'est élevée à 179 milliards de dirhams à fin 2020.

S'agissant des titres de créance, l'encours détenu par les étrangers s'est élevé à près de 4,19 milliards de dirhams, dont 91 % revenant aux personnes morales étrangères non résidentes.

Par ailleurs, l'investissement étranger en titres d'OPCVM est resté quasi-identique à celui de 2019, avec un montant de 2,9 milliards de dirhams à fin 2020.

Enfin, la contribution des investisseurs étrangers au volume transactionnel s'est élevée à 8,4 milliards de dirhams, soit 17% du volume transactionnel global sur les deux marchés, central et de blocs. Les personnes morales demeurent prépondérantes, puisqu'elles ont réalisé 95% de ce volume. En matière d'origine géographique, les investisseurs européens sont les plus actifs, avec 51% du volume réalisé par les investisseurs étrangers, suivis des investisseurs africains à hauteur de 19%.

La répartition sectorielle des volumes échangés par les étrangers se caractérise par sa concentration sur cinq secteurs majeurs avec un poids cumulé de 83%. Le secteur « Banques » affiche la part la plus élevée, suivi par les secteurs « Télécommunications » et « Distributeurs » avec des parts respectives de 32%, 21% et 18%.

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du présent rapport se base sur les informations et données suivantes :

- Les déclarations transmises par les teneurs de comptes et les sociétés de bourse ;
- Les déclarations de franchissement de seuils de participation ;
- L'actionnariat des sociétés cotées tel que publié au niveau du site de la Bourse de Casablanca ;
- Les flottants et les cours des valeurs tels qu'établis par la Bourse de Casablanca ;
- La valorisation des OPCVM à la dernière valeur liquidative du mois de décembre (25/12/2020) ;
- L'encours des titres de créance exprimé en valeur nominale.

Il est à préciser que pour les besoins de ce rapport, la notion d'investissement étranger définit les actes d'investissement effectués par les personnes physiques et morales étrangères, résidentes ou non au Maroc, mais aussi par les MRE. A ce propos, il est à souligner que :

- Pour les marocains résidant à l'étranger et les étrangers résidant au Maroc, l'organisme teneur de comptes recense uniquement les opérations financées par apport de devises, par débit d'un compte étranger en dirhams convertibles, d'un compte en devises ou par tout autre mode de financement assimilé à l'apport de devises selon les dispositions de l'article 156 de l'instruction générale des opérations de change ;
- Pour les étrangers non-résidents au Maroc, toutes les opérations sont recensées, dans la mesure où elles sont toutes financées par apport de devises.

Par ailleurs, les sociétés étrangères qui détiennent indirectement, via des sociétés de droit marocain, des participations dépassant 5% du capital des sociétés cotées sont également incluses dans le champ de l'étude.

SOMMAIRE

SECTION I : INVESTISSEMENT DES ÉTRANGERS EN REFERENCE AUX STOCKS DE TITRES DÉTENUS

I.	ACTIONS COTÉES	4
1.	Évolution de la part détenue par les étrangers	4
2.	Répartition de la détention par secteur d'activité	6
3.	Origine géographique des investisseurs étrangers	8
4.	Répartition du montant de l'investissement par type d'investisseurs	9
5.	Répartition par lieu de conservation	10
II.	TITRES DE CRÉANCE	11
1.	Structure de l'investissement étranger en titres de créance	11
2.	Répartition de l'encours par type d'instrument	11
III.	OPCVM	13
1.	Structure de l'investissement étranger en titres d'OPCVM	13
2.	Répartition de l'investissement étranger par type d'OPCVM	14

SECTION II : INVESTISSEMENT DES ÉTRANGERS EN RÉFÉRENCE AUX VOLUMES TRANSACTIONNELS

	ACTIONS COTÉES	15
1.	Répartition des volumes échangés par marché et par qualité d'investisseur	15
2.	Répartition des volumes échangés par zone géographique	15
3.	Répartition des volumes échangés par secteur d'activité	16
	ANNEXES	18
1.	Structure de l'investissement en actions cotées des personnes morales de nationalité étrangère non-résidentes	18
2.	Structure de l'investissement en actions cotées des personnes physiques de nationalité étrangère non-résidentes	19
3.	Structure de l'investissement en actions cotées des personnes morales de nationalité étrangère résidentes	19
4.	Structure de l'investissement en actions cotées des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes	20
5.	Structure de l'investissement en titres de créance	21
6.	Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes morales de nationalité étrangère non-résidentes	22
7.	Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes physiques de nationalité étrangère non-résidentes	22
8.	Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes morales de nationalité étrangère résidentes	23
9.	Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes	23
10.	Répartition des volumes échangés par les personnes morales étrangères par nationalité	24
11.	Répartition des volumes échangés par les personnes physiques étrangères par nationalité	24

SECTION I : INVESTISSEMENT DES ÉTRANGERS EN RÉFÉRENCE AUX STOCKS DE TITRES DÉTENUS

I. ACTIONS COTÉES

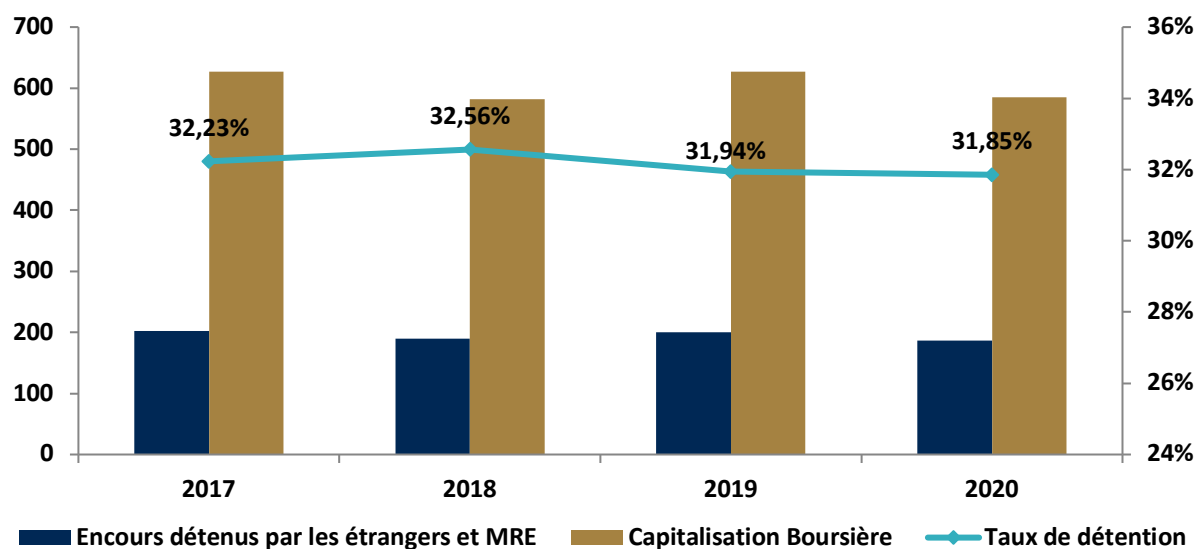
1. Évolution de la part détenue par les étrangers

- **Légère variation de la part de l'investissement étranger en actions cotées**

A fin 2020, la part de la capitalisation boursière détenue par les étrangers s'est élevée à 31,85%, demeurant ainsi quasiment au même niveau que l'année 2019 (31,94%).

En valeur, les capitaux étrangers ont diminué de 6,92% (de 200,19 milliards en 2019 à 186,34 milliards de dirhams en 2020). Cette diminution est fortement corrélée à l'évolution de l'indice boursier MASI qui s'est inscrit en baisse de 7,27% en 2020.

Graphique 1 : Évolution de la part des actions cotées détenues par les étrangers dans la capitalisation boursière



Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

Volumes en milliards de dirhams

Tableau 1 : Répartition des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca en fonction de la part du capital détenu par les étrangers

Part du capital détenu par les étrangers	Nombre de sociétés cotées		Taux moyens de détention par les étrangers	
	2019	2020	2019	2020
Inférieur à 25%	50	50	3,30%	2,79%
De 25,01 à 50%	9	10	34,60%	34,12%
De 50,01% à 75%	7	7	60,70%	60,66%
Plus de 75%	9	9	85,50%	85,67%
Total	75	76		

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

Au 31 décembre 2020, l'investissement étranger a couvert l'ensemble des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca à des niveaux variables, en référence à leur capitalisation boursière :

- Pour cinquante (50) sociétés, l'investissement étranger représente moins de 25% de leur capitalisation boursière, dont quarante-cinq (45) pour moins de 10% ;
- Pour dix (10) sociétés, l'investissement étranger représente une part comprise entre 25% et 50% ;
- Sept (7) sociétés ont une part du capital entre 50% et 75% ;
- Neuf (9) sociétés ont une part du capital détenu par les étrangers représentant plus de 75%.

• **Prépondérance des participations stratégiques**

Par convention, une participation qui représente plus de 4% du capital d'une société cotée est qualifiée de stratégique et moins de 4% est qualifiée de minoritaire.

Les participations stratégiques dominent l'investissement étranger en titres cotés, puisqu'elles représentent plus de 92 % du total des montants investis, en quasi-stagnation par rapport au niveau enregistré en 2019.

En pourcentage de la capitalisation boursière, le poids des participations stratégiques représente 29,44%.

- **Légère baisse de la part flottante des capitaux étrangers en actions cotées**

De manière générale, la part flottante (participations inférieures à 4% du capital) de l'investissement étranger à la Bourse de Casablanca reste marginale dans la mesure où elle ne représente que 2,41 % de la capitalisation boursière à fin 2020.

A l'échelle de la capitalisation boursière flottante, la part flottante de l'investissement étranger représente 9,37%.

Tableau 2 : Typologie des investissements étrangers en actions cotées marocaines

<i>(En millions de dirhams)</i>	31/12/2019		31/12/2020	
	Montant	%	Montant	%
Investissements des étrangers et des MRE conservés au Maroc, dont :	200 192	100%	186 340	100%
- Part stratégique	183 223	91,84%	172 238	92,43%
- Flottant	16 969	8,16%	14 102	7,57%
Capitalisation boursière	626 693		584 976	
Capitalisation boursière flottante	149 758		150 566	
Investissements étrangers et MRE/Capitalisation boursière		31,94%		31,85%
Part stratégique/ Capitalisation boursière		29,24%		29,44%
Flottant/Capitalisation boursière		2,71%		2,41%
Flottant/Capitalisation boursière flottante		11,33%		9,37%

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

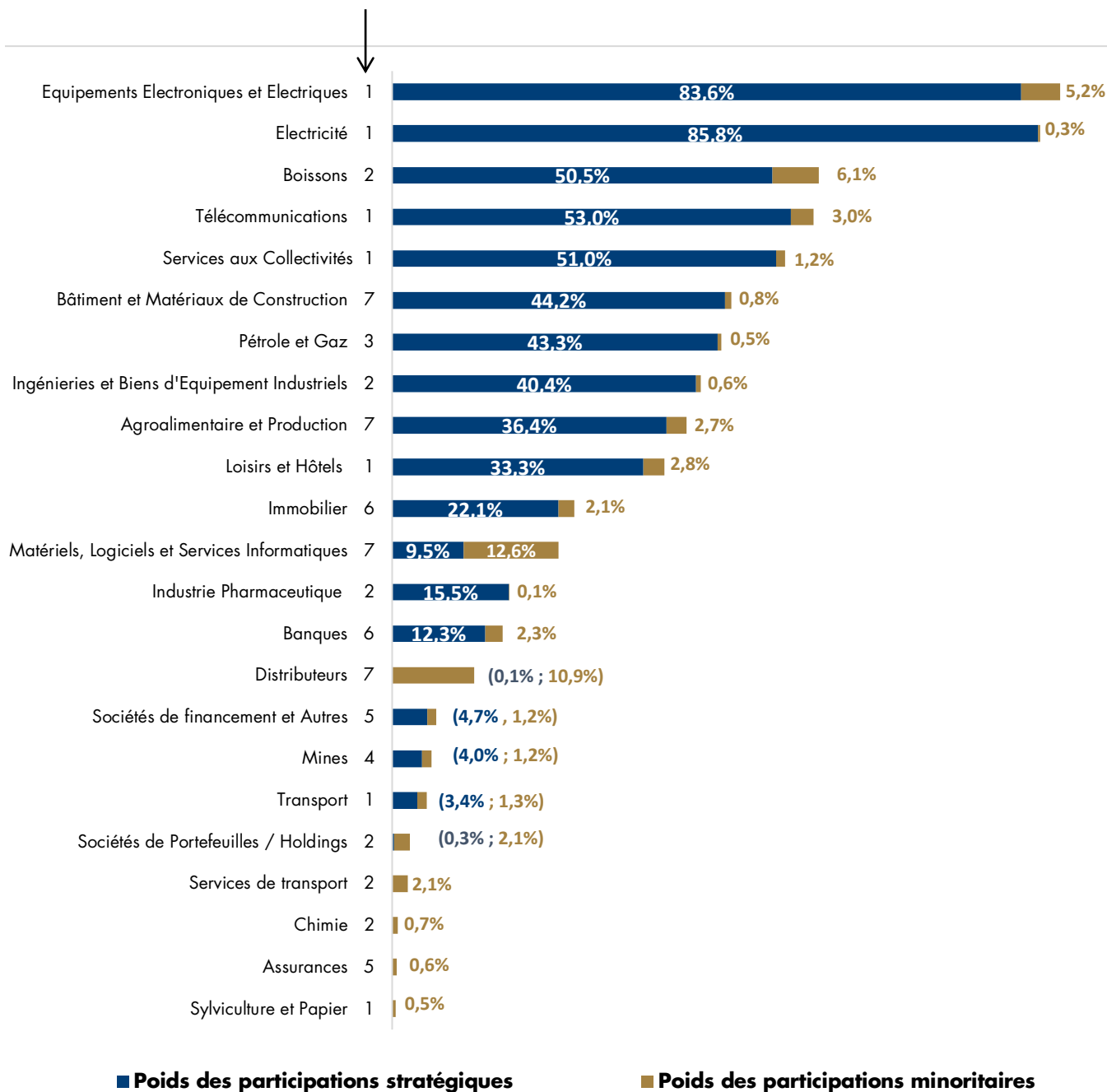
2. Répartition de la détention par secteur d'activité

En termes de participations stratégiques, les deux secteurs « Électricité » et « Équipements électroniques et électriques », représentés respectivement par les sociétés TAQA MOROCCO et NEXANS MAROC, affichent un taux de détention respectifs de 86% et 84%. Ces secteurs sont suivis par les secteurs « Boissons », « Télécommunications » et « Services aux collectivités » qui sont détenus à plus de 50% par les étrangers.

S'agissant des participations minoritaires (moins de 4% du capital), le secteur « Matériels, Logiciels et Services informatiques » enregistre le taux de détention par les étrangers le plus élevé, soit 12,6%, suivi par les secteurs « Distributeurs », « Boissons » et « Équipement Électronique et Électriques » avec des taux de détention respectifs de 10,9%, 6,1% et 5,2%.

Graphique 2 : Parts des capitaux étrangers dans les capitalisations boursières sectorielles en 2020

Nombre de sociétés par secteur



Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

3. Origine géographique des investisseurs étrangers

- **Prédominance des investisseurs d'Europe et du Moyen Orient**

Par origine d'investisseurs, ceux d'Europe et du Moyen-Orient représentent à eux seuls 96% de l'investissement global des étrangers et plus de 30% de la capitalisation boursière. En valeur, ils ont atteint 179 milliards de dirhams en 2020 en diminution de 5,97% par rapport à 2019 (190 milliards de dirhams). Cette baisse est corrélative de celle enregistrée par l'indice MASI au cours de l'année 2020.

La part des investissements du Moyen-Orient et de l'Europe dans la capitalisation boursière est restée au même niveau que l'année 2019 avec respectivement 17,07% et 13,5% en 2020. Cependant, la part dans l'investissement étranger global a connu une légère hausse pour le Moyen Orient passant de 52,08% en 2019 à 53,60% en 2020, contre un niveau quasi-identique pour les investisseurs européens aux alentours de 42%.

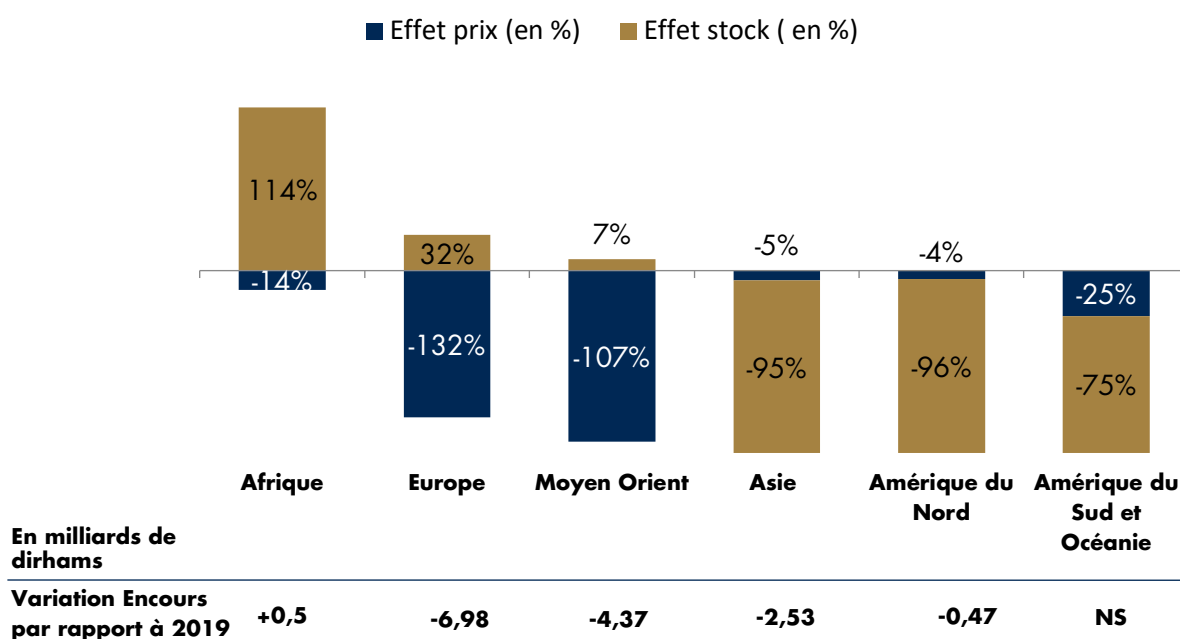
Tableau 3 : Répartition des capitaux des étrangers et des MRE par origine géographique

Origine géographique	2019		2020	
	Part dans la capitalisation	Part dans l'investissement étranger	Part dans la capitalisation	Part dans l'investissement étranger
Moyen Orient	16,64%	52,08%	17,07%	53,60%
Europe	13,71%	42,93%	13,50%	42,37%
Amérique du Nord	0,56%	1,76%	0,52%	1,64%
Asie	0,90%	2,82%	0,53%	1,68%
Afrique	0,13%	0,41%	0,23%	0,71%
Océanie et Amérique du Sud	NS	NS	NS	NS
Total	31,94%	100%	31,85%	100%

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

En valeur, seuls les investissements africains ont affiché un léger surplus par rapport à l'année 2019. Cette hausse des investissements de l'Afrique, pour une valeur supplémentaire de 0,5 milliard de dirhams, est attribuable à la participation d'un fonds de pension sud-africain dans le capital de la société Aradei, nouvellement introduite en décembre 2020. Par ailleurs, les investissements du Moyen-Orient et de l'Europe ont diminué en valeur par rapport à fin 2019, affichant des écarts respectifs de 6,98 et 4,37 milliards de dirhams. Ces baisses sont dues principalement à la dépréciation des prix des actions détenues par les investisseurs originaires de ces deux zones géographiques.

Graphique 3 : Impact de la variation des prix et des stocks sur le montant des investissements étrangers par zone géographique



Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

4. Répartition du montant de l'investissement par type d'investisseurs

- **Dominance des personnes morales étrangères non résidentes**

La part des investissements des personnes morales étrangères non résidentes s'est maintenue au-dessus de la barre de 99 %. Elle a représenté, au terme de l'année 2020, 99,07% du total de l'investissement étranger en actions cotées, soit un montant de 184,6 milliards de dirhams.

Tableau 4 : Répartition des capitaux des étrangers et des MRE par type d'investisseurs

(En millions de dirhams)

Qualité	Catégorie	31/12/2019		31/12/2020		Variation 2019vs2020
		Montant	%	Montant	%	
Étrangers non-résidents	PM	198 414	99,11%	184 602	99,07%	-6,96%
	PP	323	0,16%	341	0,18%	5,57%
Étrangers résidents	PM	668	0,33%	650	0,35%	-2,71%
	PP	286	0,14%	226	0,12%	-20,89%
MRE	PP	501	0,25%	521	0,28%	4,07%
Total		200 192	100%	186 340	100%	-6,92%

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

5. Répartition par lieu de conservation

- **Prédominance des titres conservés au Maroc**

Près de 99,98% de la capitalisation boursière est conservée auprès des teneurs de comptes marocains affiliés au Dépositaire Central Maroclear.

Tableau 5 : Répartition de la capitalisation boursière selon le lieu de conservation

<i>(En millions de dirhams)</i>	31/12/2019		31/12/2020		Variation
	Montant	%	Montant	%	2019vs2020
Capitalisation Boursière dont :	626 693	100%	584 976	100%	-7%
Conservée hors du Maroc :	145	0,02%	124	0,02%	-14%
- Valeur ITISSALAT AL MAGHRIB	145	0,02%	124	0,02%	-14%
Conservée au Maroc :	626 548	99,98%	584 852	99,98%	-7%
Détenue par les résidents Marocains	426 356	68,06%	398 512	68,13%	-7%
Détenue par les étrangers et les MRE, dont :	200 192	31,94%	186 340	31,85%	-7%
- Étrangers résidents	954	0,15%	876	0,15%	-8%
- Étrangers non-résidents	198 737	31,71%	184 942	31,61%	-7%
- MRE	501	0,08%	522	0,09%	4%

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Maroclear, Calculs AMMC

Seule la valeur ITISSALAT AL-MAGHRIB est en partie conservée hors du Maroc, auprès de teneurs de comptes conservateurs affiliés au dépositaire central français Euroclear France.

II. TITRES DE CRÉANCE

1. Structure de l'investissement étranger en titres de créance

A fin 2020, l'encours des titres de créance détenus par les étrangers et les MRE s'est élevé à 4,19 milliards de dirhams.

Plus de 91% de l'encours appartient aux personnes morales étrangères non résidentes, suivies par les personnes physiques étrangères résidentes (5,27%).

Tableau 6 : Évolution de la structure de l'investissement étranger en titres de créance

(En millions de dirhams)

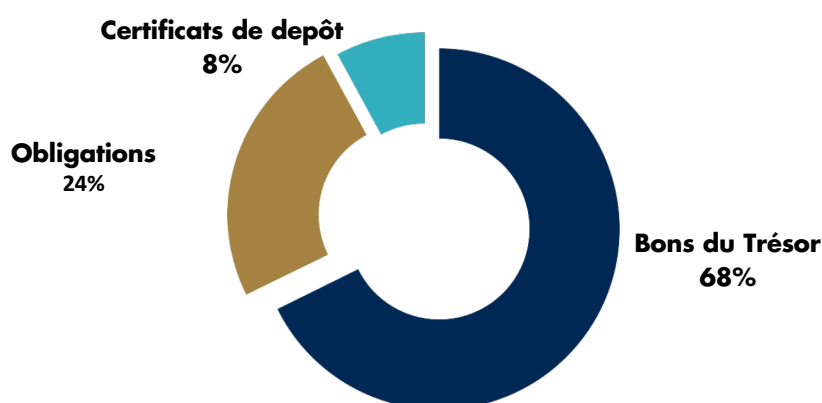
Qualité	Catégorie	Encours au 31/12/2019	%	Encours au 31/12/2020	%	Variation 2019vs2020
Étrangers non-résidents	PM	2 027,68	83,78%	3 840,56	91,63%	89,41%
	PP	65,70	2,71%	67,10	1,60%	2,13%
Étrangers résidents	PM	6,20	0,26%	NS	NS	NS
	PP	219,20	9,06%	220,70	5,27%	0,68%
MRE	PP	101,60	4,20%	63,10	1,50%	-37,89%
Total		2 420,38	100,00%	4 191,56	100,00%	73,18%

Source : Teneurs de comptes, Maroclear, Calculs AMMC

2. Répartition de l'encours par type d'instrument

Les positions des étrangers sur les titres de créance concernent exclusivement des valeurs non cotées en bourse dont 68% investis en bons du Trésor, 24% en obligations et 8% en certificats de dépôt.

Graphique 4 : Répartition de l'encours par type d'instrument

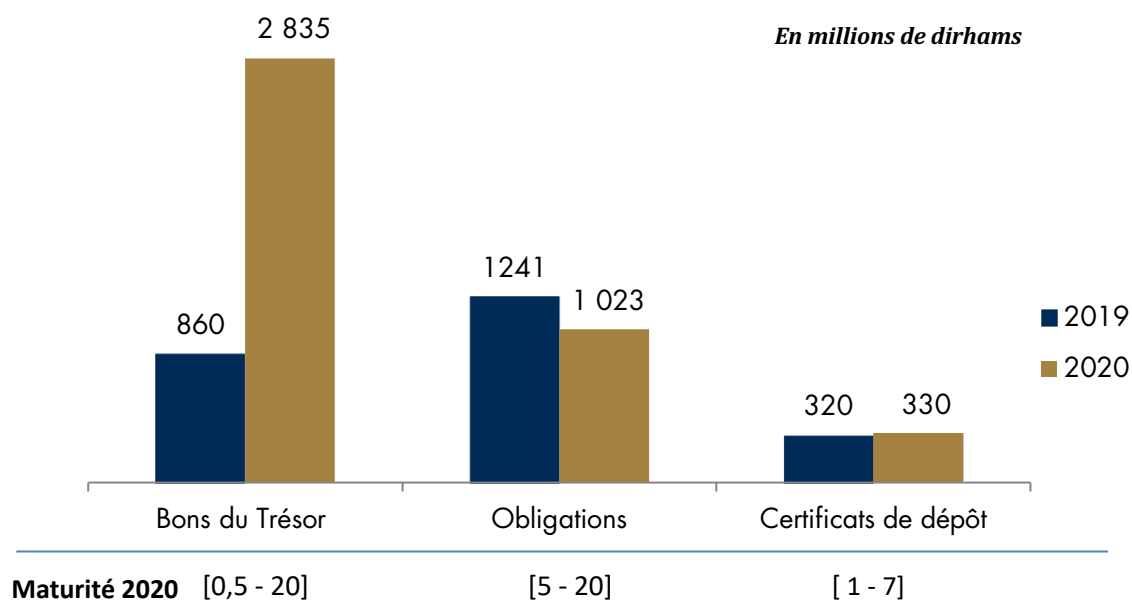


Source : Teneurs de comptes, Maroclear, Calculs AMMC

3. Taux et maturités relatifs aux titres de créances détenus par les étrangers

Le montant investi par les investisseurs étrangers dans les bons du Trésor est passé de 860 millions de dirhams en 2019 à 2,83 milliards de dirhams en 2020, portant sur des maturités comprises entre 0,5 et 20 ans. De leur côté, les investissements en obligations ont baissé de 218 millions de dirhams pour atteindre un encours d'un milliard de dirhams à fin 2020. Par ailleurs, l'investissement étranger en certificats de dépôt est resté quasi-identique à celui de 2019, avec un encours de 330 millions de dirhams, capté majoritairement par un seul établissement bancaire.

Graphique 5 : Répartition de l'encours par type d'instrument et par maturité



Source : Teneurs de comptes, Maroclear, Calculs AMMC

III. OPCVM

1. Structure de l'investissement étranger en titres d'OPCVM

A fin 2020, le montant de l'investissement étranger en titres d'OPCVM a atteint 2,94 milliards de dirhams, restant à un niveau quasi-identique par rapport à 2019 (2,90 milliards de dirhams).

Les personnes morales étrangères non résidentes sont les premiers contributeurs dans l'investissement étranger en OPCVM avec un montant de 911 millions de dirhams, soit 30,95% du total des montants investis, suivies par les MRE et les personnes physiques étrangères résidentes avec des parts respectives de 28,89% et 22,93%.

La part détenue par les étrangers dans l'actif net global des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) demeure infime et passe de 0,46% en 2019 à 0,56% en 2020.

Tableau 7 : Évolution de la structure de l'investissement étranger en OPCVM

(En millions de dirhams)

Qualité	Catégorie	31/12/2019		31/12/2020		Variation 2019/2020
		Montant	%	Montant	%	
Étrangers non-résidents	PM	1 140,87	39,31%	911,26	30,95%	-20%
	PP	278,67	9,60%	423,79	14,39%	52%
Étrangers résidents	PM	81,24	2,80%	83,63	2,84%	3%
	PP	753,63	25,96%	675,28	22,93%	-10%
MRE	PP	648,13	22,33%	850,56	28,89%	31%
Total		2 903	100%	2 945	100%	1%
Actif net global des OPCVM		470 568		523 194		1%
Total/Actif net global		0,46%		0,56%		

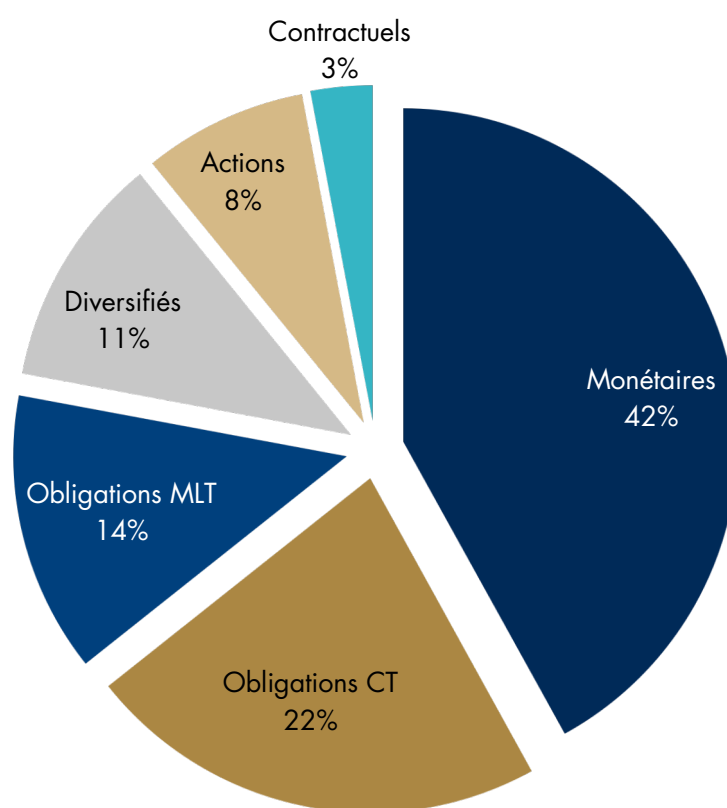
Source : Teneurs de comptes, Sociétés de gestion, Calculs AMMC

La part de l'investissement des personnes physiques (étrangères et MRE) dépasse celle des personnes morales étrangères dans ce véhicule d'investissement, atteignant ainsi 1,9 milliard de dirhams, soit 66% de l'investissement étranger en titres d'OPCVM, contre 34% pour les personnes morales étrangères.

2. Répartition de l'investissement étranger par type d'OPCVM

L'analyse de la répartition de l'investissement étranger en titres d'OPCVM en 2020 met en évidence une préférence pour les OPCVM « monétaires » avec une part de 42%, suivis par les OPCVM « Obligations court terme » et les OPCVM « Obligations moyen long terme » avec des parts respectives de 22% et 14%.

Graphique 6 : Répartition de l'investissement des étrangers par catégorie d'OPCVM



Source : Teneurs de comptes, Sociétés de gestion, Calculs AMMC

SECTION II : INVESTISSEMENT DES ÉTRANGERS EN RÉFÉRENCE AUX VOLUMES TRANSACTIONNELS

ACTIONS COTÉES

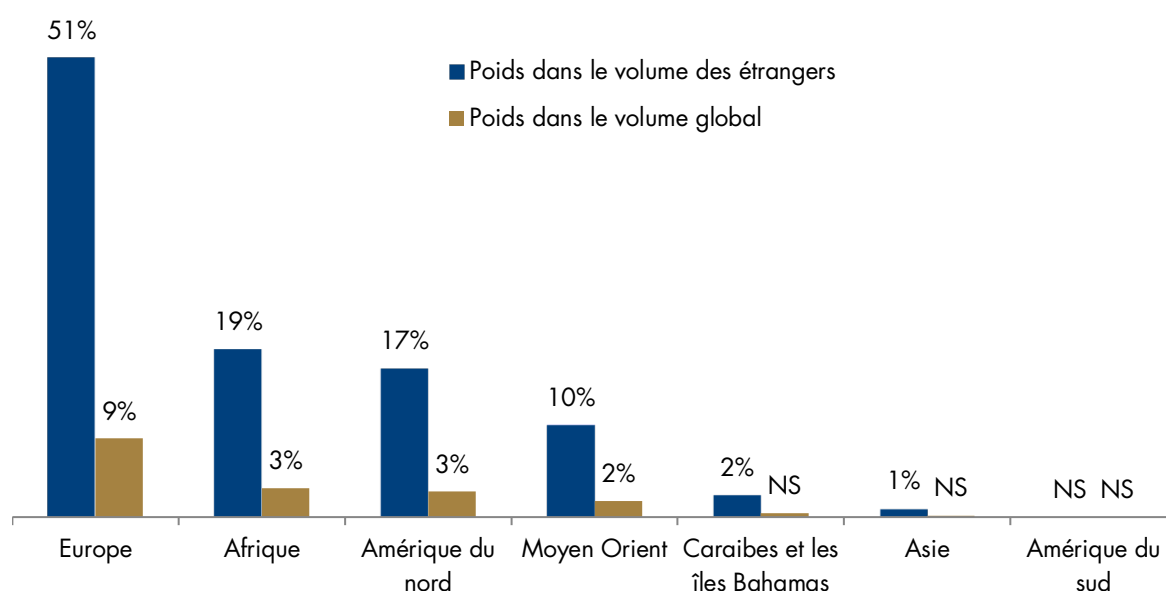
1. Répartition des volumes échangés par marché et par qualité d'investisseur

Les étrangers ont été à l'origine de 17,14 % du volume transactionnel global sur les deux marchés, central et de blocs, soit 8,4 milliards de dirhams. Cette part est constituée à hauteur de 98 % par les transactions opérées sur le marché central.

Par qualité d'investisseurs, les personnes morales arrivent en tête des investisseurs avec 95% du volume transactionnel étranger.

2. Répartition des volumes échangés par zone géographique

Graphique 7 : Répartition des volumes échangés par les étrangers par zone géographique

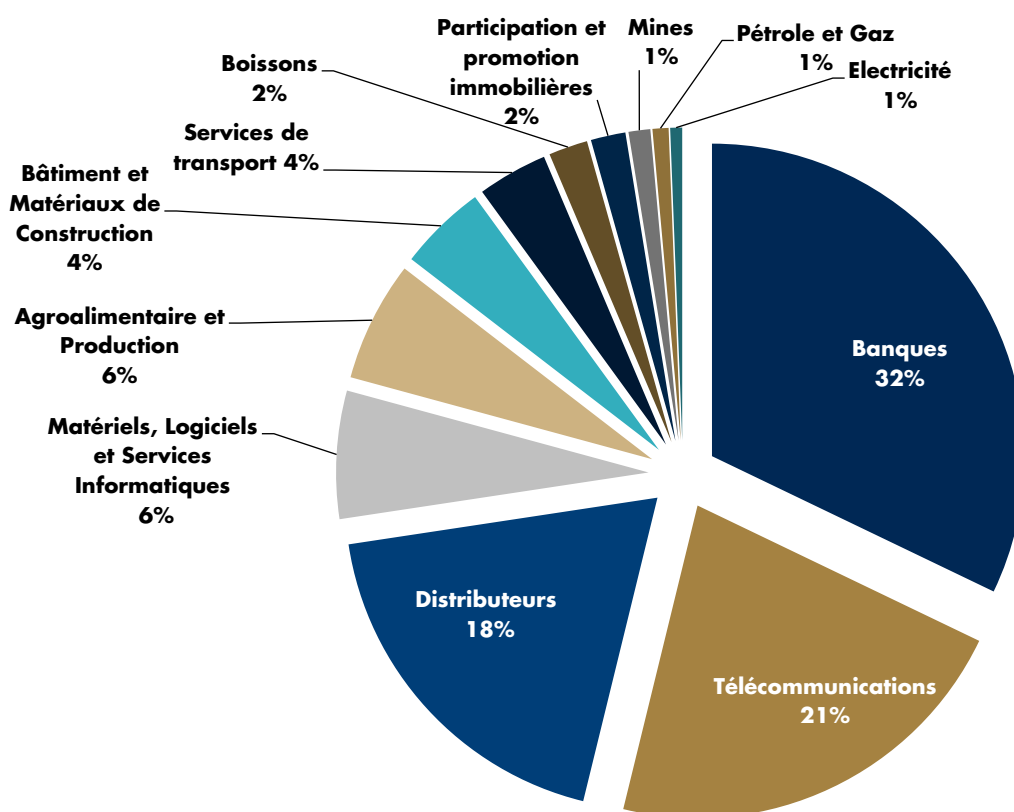


Source : Sociétés de bourse, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

3. Répartition des volumes échangés par secteur d'activité

La répartition sectorielle des volumes échangés par les étrangers se caractérise par sa concentration sur cinq secteurs majeurs avec un poids cumulé de 83%. Le secteur « Banques » affiche la part la plus élevée, suivi par le secteur « Télécommunications » et le secteur « Distributeurs » avec des parts respectives de 32%, 21% et 18%. Avec une même part de 6%, les secteurs « Matériels, logiciels et services informatiques » et « Agroalimentaire et production » se partagent la quatrième place devant les secteurs « Bâtiment et matériaux de construction » et « Services de transport » qui occupent la sixième place.

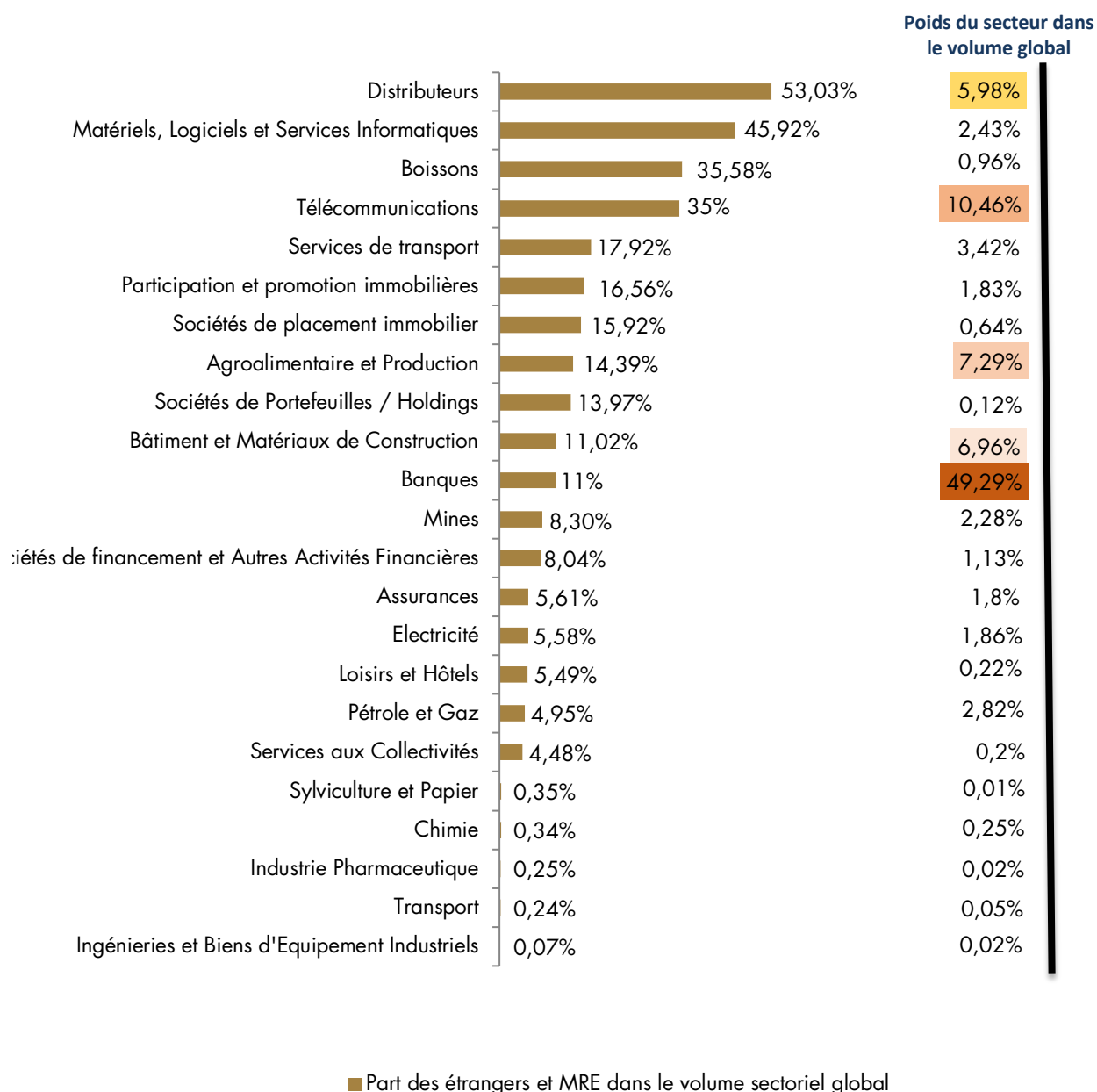
Graphique 8 : Répartition sectorielle des volumes échangés par les étrangers



Source : Sociétés de bourse, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

En matière de poids dans le volume global, les secteurs « Banques », « Télécommunications » et « Agroalimentaire et production » ont généré le plus gros des volumes échangés en 2020 (soit 67% du volume transactionnel global). Il est à signaler que les étrangers ont été à l'origine de 11% du volume transactionnel du secteur « Banques », 35% du secteur « Télécommunications » et 14 % du secteur « Agroalimentaire et production ».

Graphique 9 : Part des volumes échangés par les étrangers dans chaque secteur



Source : Sociétés de bourse, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

ANNEXES

Abréviations

ENR	:	Étranger non-résident
ER	:	Étranger résident
MRE	:	Marocain résidant à l'étranger
PM	:	Personne morale
PP	:	Personne physique

1. Structure de l'investissement en actions cotées des personnes morales de nationalité étrangère non-résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
ÉMIRATS ARABES UNIS	91 872 100 385,04	49,77%
FRANCE	47 231 000 657,11	25,59%
SUISSE	12 313 193 393,30	6,67%
ESPAGNE	4 541 711 757,00	2,46%
ROYAUME-UNI	3 609 576 689,63	1,96%
LUXEMBOURG	3 545 546 531,54	1,92%
GIBRALTAR	3 487 847 831,65	1,89%
SINGAPOUR	3 120 751 234,70	1,69%
LIBAN	2 829 121 575,20	1,53%
ARABIE SAOUDITE	2 708 023 983,81	1,47%
ÉTATS-UNIS	2 302 911 751,55	1,25%
KOWEIT	1 777 723 530,00	0,96%
BELGIQUE	1 198 491 095,80	0,65%
SUEDE	1 070 050 418,93	0,58%
NORVEGE	1 009 662 406,32	0,55%
AUTRES	1 983 976 413,03	1,07%
TOTAL	184 601 689 654,60	100,00%

2. Structure de l'investissement en actions cotées des personnes physiques de nationalité étrangère non-résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	271 167 266,85	79,65%
ÉMIRATS ARABES UNIS	42 404 541,50	12,45%
ARABIE SAOUDITE	13 086 458,38	3,84%
ANDORRE	3 841 775,00	1,13%
SUISSE	2 141 618,36	0,63%
ROYAUME-UNI	1 565 047,46	0,46%
ESPAGNE	1 035 455,80	0,30%
BELGIQUE	860 416,50	0,25%
ITALIE	626 537,50	0,18%
AUTRES	3 736 031,39	1,10%
TOTAL	340 465 148,74	100,00%

3. Structure de l'investissement en actions cotées des personnes morales de nationalité étrangère résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
KOWEIT	634 218 750,00	97,60%
ROYAUME-UNI	15 555 400,00	2,39%
FRANCE	53 177,40	0,01%
AUTRES	9 470,00	0,00%
TOTAL	649 836 797,40	100,00%

4. Structure de l'investissement en actions cotées des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	183 715 821,37	81,17%
ALLEMAGNE	11 078 290,17	4,89%
LIBAN	7 269 830,15	3,21%
ESPAGNE	5 996 390,30	2,65%
DANEMARK	2 793 809,50	1,23%
TUNISIE	2 767 444,12	1,22%
ALGERIE	2 463 667,17	1,09%
ARABIE SAOUDITE	1 454 691,40	0,64%
BELGIQUE	1 394 582,40	0,62%
ÉMIRATS ARABES UNIS	1 173 204,00	0,52%
ROYAUME-UNI	1 125 425,20	0,50%
INDE	542 838,70	0,24%
JORDANIE	503 121,79	0,22%
AUTRES	4 049 536,27	1,79%
TOTAL	226 328 652,54	100,00%

5. Structure de l'investissement en titres de créance

Qualité	Catégorie	Nationalité	Encours (en dirhams)	Pourcentage
ENR	PM	FRANCE	3 129 330 500,00	74,66%
		ÉTATS-UNIS	711 230 000,00	16,97%
	Total PM		3 840 560 500,00	91,63%
	PP	FRANCE	60 000 000,00	1,43%
		ESPAGNE	4 600 000,00	0,11%
		ALLEMAGNE	2 500 000,00	0,06%
	Total PP		67 100 000,00	1,60%
Total ENR			3 907 660 500,00	93,23%
ER	PM	FRANCE	100 000,00	0,00%
	Total PM		100 000,00	0,00%
	PP	FRANCE	179 100 000,00	4,27%
		LUXEMBOURG	17 800 000,00	0,42%
		IRAK	6 000 000,00	0,14%
		PAYS-BAS	5 000 000,00	0,12%
		INDE	5 000 000,00	0,12%
		ROYAUME-UNI	3 500 000,00	0,08%
		ALGERIE	2 200 000,00	0,05%
		MALI	1 200 000,00	0,03%
		TUNISIE	400 000,00	0,01%
		DANEMARK	300 000,00	0,01%
		BELGIQUE	200 000,00	0,00%
		Total PP		220 700 000,00
Total ER			220 800 000,00	5,27%
MRE	PP	MAROC	63 100 000,00	1,51%
Total MRE			63 100 000,00	1,51%
Total général			4 191 560 500,00	100,00%

6. Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes morales de nationalité étrangère non-résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	839 891 378,35	92,17%
ÉMIRATS ARABES UNIS	70 448 340,93	7,73%
AUTRES	920 334,58	0,10%
TOTAL	911 260 053,86	100,00%

7. Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes physiques de nationalité étrangère non-résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	321 249 579,36	75,83%
ESPAGNE	20 746 414,41	4,90%
SUEDE	15 982 644,32	3,77%
ROYAUME-UNI	11 598 050,13	2,74%
GUINEE	11 065 775,85	2,61%
COTE D'IVOIRE	5 969 873,70	1,41%
SUISSE	5 872 712,11	1,39%
CROATIE	4 566 263,61	1,08%
ILE DE LA REUNION	4 161 721,82	0,98%
ITALIE	3 922 392,45	0,93%
ALGERIE	3 209 453,40	0,76%
CANADA	2 963 014,35	0,70%
LIBYE	1 905 051,85	0,45%
IRAK	1 436 565,58	0,34%
ARABIE SAOUDITE	1 275 297,63	0,30%
SENEGAL	1 106 065,00	0,26%
AUTRES	6 606 233,89	1,56%
TOTAL	423 637 109,46	100,00%

8. Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes morales de nationalité étrangère résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	65 977 816,01	78,89%
ÉTATS-UNIS	17 649 621,00	21,11%
TOTAL	83 627 437,01	100,00%

9. Structure de l'investissement en titres d'OPCVM des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes

Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
FRANCE	484 269 550,63	71,71%
ESPAGNE	37 981 219,95	5,62%
TUNISIE	29 457 051,41	4,36%
ITALIE	18 635 940,62	2,76%
ALGERIE	15 173 097,81	2,25%
KOWEÏT	12 476 026,08	1,85%
ARABIE SAOUDITE	12 072 113,29	1,79%
OMAN	10 251 234,19	1,52%
PAYS-BAS	9 343 662,30	1,38%
PALESTINE	7 706 713,18	1,14%
ALLEMAGNE	5 955 983,38	0,88%
SUISSE	5 854 073,21	0,87%
BRESIL	5 018 855,92	0,74%
CHINE	3 854 414,88	0,57%
COTE D'IVOIRE	3 014 091,45	0,45%
IRAK	2 880 600,11	0,43%
AUTRES	11 340 201,79	1,68%
TOTAL	675 284 830,21	100,00%

10. Répartition des volumes échangés par les personnes morales étrangères par nationalité

Nationalité	Volume (en dirhams)	Pourcentage
ROYAUME-UNI	2 749 342 870,93	34,58%
ETATS-UNIS	1 349 509 212,54	16,97%
EGYPTE	1 070 899 851,21	13,47%
FRANCE	801 184 380,97	10,08%
CHYPRE	482 211 601,29	6,07%
AFRIQUE DU SUD	480 767 433,80	6,05%
EMIRATS ARABES UNIS	333 405 618,29	4,19%
ILES CAÏMANS	208 909 183,49	2,63%
SUISSE	95 458 847,77	1,20%
ARABIE SAOUDITE	90 982 992,05	1,14%
SINGAPOUR	80 000 000,00	1,01%
LUXEMBOURG	65 593 457,40	0,83%
ECOSSE	65 370 085,25	0,82%
CANADA	41 737 917,00	0,52%
MAURITIUS	19 626 311,96	0,25%
AUTRES	15 428 167,40	0,19%
TOTAL	7 950 427 931,35	100,00%

11. Répartition des volumes échangés par les personnes physiques étrangères par nationalité

Nationalité	Volume (en dirhams)	Pourcentage
EMIRATS ARABES UNIS	433 667 734,73	96,15%
FRANCE	13 166 544,09	2,92%
ESPAGNE	2 184 650,95	0,48%
EGYPTE	1 275 943,20	0,28%
AUTRES	720 996,13	0,16%
TOTAL	451 015 869,10	100,00%